

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DEUXIÈME ANNÉE. — 1873-1874



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1875

Le catalogue de M. Boudeille contient des matériaux qui seront très-utiles pour un ouvrage plus étendu sur la Flore du département des Basses-Alpes, contrée fort peu connue des botanistes. Il serait fort désirable que l'exemple donnée par notre collègue fût suivi par d'autres naturalistes de la région du sud-est de la France.

En attendant des recherches plus complètes, nous remercions M. Boudeille de sa très-intéressante Florule à laquelle nous ferons souvent des emprunts pour notre Catalogue de la Flore du bassin du Rhône.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1874

Admission de M^{lle} Clotilde Pernot.

Communication :

M. le D^r GUILLAUD fait un compte-rendu de l'excursion botanique au Pilat. Les données de ce rapport seront réunies aux documents recueillis par M. Cusin dans une notice sur la Flore du Pilat qu'on trouvera après les procès-verbaux des séances.

2^e M. DEBAT rend compte de la *Revue bryologique* de M. Husnot.

L'éditeur de cette Revue, M. Husnot de Cahan (Orne), bien connu des bryologistes par son intéressante publication du *Musci Galliae*, indique, dans un court préambule, l'objet et l'utilité de cette revue. Cette utilité est évidente pour tous les bryologues, attendu que la plupart des publications botaniques laissent malheureusement beaucoup trop de côté les études sur les Mousses et les Muscinées en général. Le recueil de M. Husnot sera donc bien accueilli et nous saisisons toutes les occasions de signaler les faits et observations dignes d'intérêt qui s'y trouveront relatés. Nous devons toutefois, pour tout ce qui concerne les descriptions d'espèces, nous renfermer dans le cadre de notre Flore du bassin du Rhône. En dehors de ces descriptions spéciales, il est certains articles qui ont trait à la Bryologie générale et méritent notre attention. Tel est celui que nous trouvons dans le n^o 1 de la Revue et qui a pour objet la création d'un nouveau genre, le genre *Pancovia*. A proprement parler, il ne s'agit point d'un genre nouveau, mais de la réunion sous une dénomination nouvelle de trois genres déjà connus : *Brachythecium*, *Rhynchostegium*, *Eurynchium*, appartenant à la grande famille des Hypnacées. L'auteur de l'article, M. L. Piré, ne croit pas qu'il y ait lieu d'établir trois genres pour les diverses espèces de Mousses ci-dessus désignées : elles ont un faciès trop semblable pour ne pas les réunir. Leurs caractères distinctifs sont peu considérables. D'un autre côté, l'auteur ne dissimule pas l'existence de ces caractères distinctifs puisqu'il subdivise son nouveau genre *Pancovia* en trois sections correspondants aux trois genres connus. Il nous semble dès lors que la proposition de l'auteur n'a

plus de portée. La division en genres est tout-à-fait factice. Toutefois elle est rationnelle, si le nombre des espèces renfermées dans le genre est assez considérable pour nécessiter la création d'un mot destiné à soulager la mémoire, et si, entre deux genres voisins, il y a quelque distinction bien tranchée, facile à reconnaître. Or, n'est-ce pas là le cas pour les trois genres supprimés par M. L. Piré ? Malgré leur ressemblance l'opercule rostellé chez les *Rhynchostegium*, conique chez les *Brachythecium* distinguera du premier coup ces deux genres dont chacun renferme, en France seulement, de 10 à 16 espèces, nombre bien suffisant pour l'admission d'une dénomination générique. Quant aux *Eurynchium*, le port tout différent, la dentelure presque générale des feuilles, la disposition très-curieuse de l'inflorescence mâle les éloignent nettement des espèces comprises dans les genres précédents. On connaît en France 12 à 15 espèces d'*Eurynchium*. Comme nombre, il ne le cède à aucun des deux autres.

Nous ne voyons donc aucun motif sérieux en faveur de la thèse de M. L. Piré. Nous aurions d'ailleurs de la peine à remplacer par l'expression peu compréhensible de *Pancovia* les noms pittoresques et expressifs de *Brachythecium*, *Rhynchostegium*, *Eurynchium*, noms consacrés par un assez long usage et que les jeunes Bryologistes retiennent avec facilité.

SÉANCE DU 29 JUILLET 1874

Correspondance :

Annales de la Société d'études scientifiques de Lyon.

COMPTE-RENDU D'UNE HERBORISATION A CUSSET, PRÈS VILLEURBANNE, par M. Vivian-Morel.

Quelques membres de notre Société allaient, dimanche dernier, explorer les prairies marécageuses de Cusset et de Vaux-en-Velin. Partis de la Cité, nous vîmes dans les décombres, près de la Gravière, quelques plantes échappées des cultures de M. Jordan : *Erodium romanum*, *Achillea nobilis*, *Althæa narbonensis*, *Salvia verbenaca*, *Ammi majus*, *Centaurea aspera*, etc.

Dans la Gravière croissaient : *Gnaphalium luteo-album*, *Polygonum persicaria*, *P. lapathifolium*, *Amaranthus albus*, *Erigeron canadensis*, *Sonchus asper*, *Plantago major*, *Thrinicia hirta*, *Stachys annua*, *Xanthium strumarium*, *Euphorbia falcata*, *Linaria elatine*, *Verbena officinalis*. Si je parle de ces plantes communes c'est afin de signaler le fait, que les